



## Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. **Nom et Adresse** : VILLE de MURET - 27 rue Castelvielh - BP 60207 – 31605 Muret Cedex
  2. **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire -
  3. **Type de procédure** : Procédure Adaptée - Art 28 du C.M.P MAPA n° 2011/048T
  4. **Objet du Marché** : Travaux : dans le cadre de l'AMENAGEMENT de l'ENTREE NORD de MURET : **Renforcement de la canalisation d'EAU POTABLE Avenue Jacques DOUZANS / Impasse de la PYRAMIDE -**
- VARIANTES non autorisées**
5. **Lieu de livraison** : 31600 MURET
  6. **Critères**
    - 6.1. **Critères de sélection des CANDIDATURES** : Voir R.C.
      - Régularité de la situation administrative, juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité -
      - Garanties financières et capacités : moyens : humains, techniques, matériels -
      - Références. Liste des principaux marchés passés au cours des 3 dernières années.
    - 6.2. **Critères d'attribution du MARCHE** :
      - Prix des prestations 80 %
      - Valeur technique de l'offre 20% voir RC
  7. **Retrait du Dossier de Consultation** :  
→ **Retrait sur le site dématérialisé** : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
  8. **Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées** :
    - **Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2<sup>ème</sup> étage - 27 rue Castelvielh -BP 60207 - 31605 Muret Cedex**
  9. **Principales caractéristiques techniques** : 285 ml Réseau – matériau : fonte – Ø 200 mm avec 2 branchements particuliers.
  10. **Forme juridique que devra revêtir l'éventuel groupement d'opérateurs économiques, le cas échéant** : Si groupement, il sera solidaire.
  11. **Délai d'exécution** : au plus préparation 15 jours - délai d'exécution : 1 mois y compris les congés annuels. **Date prévisionnelle de démarrage des travaux** : Semaine 36 lundi 5 septembre 2011 -
  12. **Conditions relatives au marché** : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française
  13. **Conditions relatives aux garanties et cautionnement** : Versement de l'avance forfaitaire possible selon l'article 87 CMP
  14. **Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandats Administratifs - Financement sur fonds propres + subvention attendue du Conseil Général. Paiement en 30 Jours maxi.
  15. **Renseignements techniques et administratifs** – demande à formuler par écrit auprès du Service Eau et Assainissement (Cécile MARTINO) et Marchés Publics (Martine DESCAZAUX) Fax commun : 05 61 51 95 41 -
  16. **Délai de Validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres
  17. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 ☏ 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr)
  18. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : selon les dispositions du CDJA
    - référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
    - référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
    - recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
    - recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
  19. **Date limite de réception des offres** : Lundi 25 juillet 2011 - 10 heures
  20. **Date d'envoi du présent avis à la publication** : Mardi 05 Juillet 2011